

FICHE DE POSTE
INTITULE DU POSTE : Agent d'entretien du service technique.

DEFINITION	Agent d'entretien des espaces verts et naturels. Agent d'entretien des bâtiments. Agent de la déchetterie Agent d'entretien de la voirie Chargé de propreté des locaux sportifs.
-------------------	--

Date de création : Date de mise à jour : 30/04/2025
--

CADRE STATUTAIRE Catégorie : c Filière : Technique Cadre d'emplois : Adjoint technique Grades possibles du poste : Adjoint technique, adjoint technique 2 ^e classe.	IDENTIFICATION DE L'AGENT Nom : Prénom : Grade : Adjoint technique 2 ^e classe Statut : contractuel Date d'arrivée sur le poste : à partir du 1 ^{er} juin 2025
---	--

SITUATION FONCTIONNELLE <ul style="list-style-type: none"> • Exerce dans une commune de moins de 3500 habitants • Rattaché au responsable du service technique, • Elu référent : adjoint aux bâtiments. 	RELATIONS FONCTIONNELLES Échanges permanents d'informations avec le responsable du service technique, avec l'adjoint référent et le Maire. Relations avec les services de la collectivité, avec la Communauté de Communes. Contacts avec les usagers.
--	---

CONDITIONS D'EXERCICE Temps de travail : 35 heures En repos le lundi qui suit le samedi matin travaillé. Du lundi au vendredi : De 8h à 16 h (horaire d'hiver) ou 17h (horaire d'été) : travail au service technique. Travail en déchetterie 1 samedi sur 3. Pause déjeuner : 45 mn. Conditions et contraintes du poste : <ul style="list-style-type: none"> • Horaires réguliers. • Travail : travail en extérieur, travail en équipe, déplacement sur le territoire. • Devoir de réserve et sens du service public.
--

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES: <ul style="list-style-type: none"> • Effectue l'entretien des espaces verts et naturels sous la responsabilité du responsable du service technique, en collaboration avec le collègue référent espaces verts, • Effectue l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie sous la responsabilité du responsable du service technique • Assure l'entretien des locaux sportifs.
--

MOYENS TECHNIQUES ET MATERIELS Ordinateur avec bureautique, matériel d'entretien des locaux (laveuse, petit matériel et produits d'entretien), outillage, matériel d'entretien de voirie et des espaces verts (débroussailleuse, tondeuse..), voiture, tracteur, vêtements de travail et de protection.	RISQUES PROFESSIONNELS LIES AU POSTE : Troubles musculo-squelettiques, Altération de l'ouïe.
---	---

Activités Principales	Compétences requises
a) Entretien les espaces verts et naturels	
Sous la responsabilité du référent espaces verts : <ul style="list-style-type: none"> • Entretien les espaces verts et naturels de la commune en fonction du plan de gestion différencié. 	Technique de taille. Fondamentaux sur les végétaux. Procédures de gestion différenciée. Règlementation zéro-phyto. Connaissance et bonne conduite du matériel.
b) Effectue l'entretien de la voirie	
Sous la responsabilité du responsable du service technique : <ul style="list-style-type: none"> • Effectue l'entretien de la voirie (réparation, saignées..), • Exploitation de la voirie en viabilité hivernale : application du plan de salage et de déneigement. 	Fondamentaux de la sécurité routière et de l'entretien de la voirie.
c) assure l'accueil en déchèterie	
Sous la responsabilité du référent déchèterie : <ul style="list-style-type: none"> • Accueille et guide les usagers : <ul style="list-style-type: none"> • Surveille la qualité de tri, • Veille à la bonne affectation des déchets, et rectifie si besoin. 	Tri des déchets.
d) participe aux travaux de bâtiments	
Sous la responsabilité du responsable du service technique : <ul style="list-style-type: none"> • Est en renfort ponctuel pour des travaux de bâtiments 	
e) Agent d'entretien des locaux	
<ul style="list-style-type: none"> • Assure le remplacement de l'agent en charge de l'entretien des locaux. • Assure l'entretien ménager du complexe sportif communautaire Albert Bouvet. • Assure l'entretien ménager des locaux sportifs (salle omnisport communale, vestiaires terrain de foot). 	Technique de nettoyage et d'entretien des locaux.

Date	Signature de l'agent	Signature du responsable du service technique	Signature de la secrétaire générale	Signature de l'autorité territoriale

La fiche de poste est susceptible d'évoluer dans le cadre de l'entretien annuel d'évaluation